

## SOCIOLOGIE

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**Philippe Coulangeon, Baptiste Coulmont**

**Coefficient** : 3 ; **Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

**Type de sujets donnés** : question unique

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun, **la calculatrice est interdite**

#### *Principe de l'épreuve*

Les candidats tiraient au sort un sujet parmi l'ensemble des sujets proposés. Les sujets variaient tant par le mode d'entrée (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par la formulation (parfois très classique parfois peu classique). L'exposé dure 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury.

#### *Commentaire du jury*

Le jury a été assez satisfait du niveau d'ensemble des prestations proposées. La plupart des candidats organisent leur exposé autour d'une problématique sociologique à partir de laquelle ils construisent un plan bien annoncé dès l'introduction. Les candidats semblent également bien maîtriser le temps de 15 minutes qui leur est imparti, même si quelques exposés n'ont pas duré 10 minutes. Par ailleurs, le jury s'est réjoui de la bonne culture générale en sociologie démontrée par une majorité de candidats, y compris sur des sujets « moins classiques ». Ils savent souvent mobiliser des références théoriques à bon escient, et parfois donnent l'impression de connaître les travaux de façon approfondie, ne se contentant pas de simplement citer le nom des auteurs, ou le titre des ouvrages.

Revers de la médaille, le jury regrette une fois encore, le caractère trop souvent exclusivement théorique des exposés. Le jury attend des candidats qu'ils soient capables non seulement d'illustrer leur propos avec des exemples tirés de leur culture sociologique et historique ou d'enquêtes connues (Insee ou autres) mais également de présenter des données de cadrage des phénomènes sociaux étudiés et de construire leur raisonnement théorique à partir de l'analyse approfondie d'exemples concrets judicieusement choisis. S'agissant des références théoriques mobilisées par les candidats, rappelons du reste que si la lecture des auteurs les plus contemporains est tout à fait louable, il est tout aussi important de savoir en restituer la généalogie. Ainsi, au sujet de la méritocratie scolaire, citer abondamment Louis Chauvel, Éric Maurin ou Stéphane Beaud sans jamais évoquer Boudon ou Bourdieu et Passeron est un peu curieux. Plus largement, le traitement de ce sujet nous a surpris, la sociologie de l'éducation nous semblant bien connue de la plupart des candidats. Outre un manque de définition (même

provisoire), l'exposé était lacunaire sur plusieurs points, en particulier sur le plan des connaissances historiques.

Le jury s'étonne également que de nombreux candidats ne prennent pas le temps, dans leur introduction, de définir les termes du sujet, ce qui permet à la fois d'éviter les contresens et surtout de traiter un sujet dans l'ensemble de ses facettes. Ainsi le sujet portant sur « *les rythmes sociaux* » a été traité comme un sujet portant sur les « rites » ou les « cycles » : si les « rites de passage » se trouvaient abordés, il n'en a pas été de même pour les variations quotidiennes, hebdomadaires, saisonnières... de l'activité sociale.

De façon plus générale, les candidats ne réfléchissent pas suffisamment sur les sujets qui leur sont proposés, et en particulier sur la façon dont ils sont rédigés. Le sujet « *une sociologie du corps est-elle possible ?* » ou « *la variable ethnique, une variable sociologique ?* » invitait ainsi explicitement le candidat à questionner la légitimité d'un tel objet pour la sociologie, qu'elle soit classique ou contemporaine. Il supposait également que l'on s'interroge sur les difficultés méthodologiques propres de certaines enquêtes. Il est à noter d'ailleurs que les candidats, y compris lorsque leurs exposés sont bien construits et argumentés, ont tendance à négliger complètement les dimensions méthodologiques des sujets proposés, semblant oublier que la sociologie s'appuie avant tout sur une pratique d'enquête empirique.

Les sujets portant sur le métier de sociologue, comme « *Variables et indicateurs* », « *mesurer* », « *interpréter* » ont sans doute été jugés plus difficiles par les candidats, au vu des prestations. Les deux premiers ne portaient pas uniquement sur l'usage des statistiques mais aussi sur les opérations intermédiaires réalisées par les sociologues pour transformer le monde social en objet manipulable.

Pour ne pas conclure sur une déception, le jury souligne l'engagement de certains candidats dans la deuxième partie de l'épreuve : les questions posées par le jury permettent parfois aux candidats de « sauver » un exposé trop court ou lacunaire.

### ***Liste des sujets :***

Variables et indicateurs  
Les conduites à risques  
Le capital  
Mesurer  
Interpréter  
L'espace social  
Les rythmes sociaux  
Le goût des autres  
La variable ethnique, une variable sociologique ?  
Une sociologie du corps est-elle possible ?  
Devenir adulte  
Les classes populaires  
La méritocratie  
L'ordre social  
Génération